

terre» laïcs,<sup>29</sup> soit indissolublement lié à la volonté et la ténacité d'un homme de très grande envergure – Notger – qui fit preuve, ballotté qu'il était au milieu de la tempête politique menaçant l'Empire, d'un esprit de décision peu commun.

Dans l'ébauche que nous dessinons aujourd'hui, il n'est évidemment pas possible de tout reproduire. Nous tenons cependant à compléter l'esquisse en précisant que le «programme notgérien» est indissociable de la présence de l'évêque à la cour impériale – où il sut notamment rallier à ses objectifs l'impératrice Théophano<sup>30</sup> – et de ses séjours parfois très longs en Italie, voyages pénibles et dangereux qui nous autorisent à supposer que Notger ne se comporta pas en ingrat et qu'en servant les intérêts impériaux de l'autre côté des Alpes, il paya les Ottoniens de retour.<sup>31</sup>

Sur les bords de la Meuse, l'action de l'évêque devait prendre plus d'amplitude encore par le relais de sa «politique culturelle»: en développant les centres d'enseignement dont son prédécesseur Eracle avait jeté les nouvelles assises, Notger – qui provenait lui-même d'un foyer intellectuel de premier plan: Saint-Gall – prit en charge la formation d'un grand nombre d'ecclésiastiques. Des écoles liégeoises, dont la réputation devait se maintenir jusqu'au début du XIIe siècle, sont issues plusieurs belles figures de l'épiscopat germanique.<sup>32</sup>

Veiller à la sauvegarde de son paysage politique, installer ses hommes sur les sièges épiscopaux de son espace, fut au demeurant une des grandes préoccupations de l'évêque liégeois: Rothard (979-995) et Erluin (996-1012) de Cambrai,<sup>33</sup> Ansfrid d'Utrecht (995-1010)<sup>34</sup> étaient incontestablement ses créatures. Sous ce rapport, Notger, le «faiseur d'évêque»,

---

29 Sur le „Reichskirchensystem“, voir la récente synthèse de M. PARISSÉ, *L'Église en Empire* (v. 900-1054), dans *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, t.IV, *Evêques, moines et empereurs (610-1054)*, Desclée, Tournai, 1993, p. 793-815. – R. SCHIEFFER, *Reichskirche*, dans *Lexikon des Mittelalters*, t.VII, 3, 1994, col.626-628 (avec bibl.).

30 La donation du comté de Huy à l'Église de Liège en 985 se fit à la demande expresse de l'impératrice Théophano; Otton III précise clairement: *dilectissima mater nostra Theophana imperatrix fiendum petebat* (voir ci-dessus n. 22). – Sur l'influence de l'évêque Notger à la cour impériale, voir le *Catalogue des actes de Notger* établi par KURTH, *Notger de Liège*, t.II, p. 62-87, les observations de R. SCHETTER, *Die Intervenienz der weltlichen und geistlichen Fürsten in den deutschen Königsurkunden von 911-1056*, Berlin, 1935, p. 60-61 et de ZIELINSKI, *Der Reichsepiskopat*, (note 4) t.I, p. 190-191.

31 Notger effectua quatre missions en Italie, en 983, 989-990, 996 et 998-1002. Cfr KUPPER, dans *Series episcoporum*, p. 67 et n. 282. – Kn. GÖRICH, *Otto III. Romanus Saxonicus et Italicus. Kaiserliche Rompolitik und sächsische Historiographie*, Sigmaringen, 1993, p. 134-136 et n.69, p. 142, 145. – En 1006, le roi de Germanie Henri II, confie à l'évêque Notger une mission diplomatique auprès du roi de France Robert II. Cfr KUPPER, *L'évêque Notger et la fondation de la collégiale Sainte-Croix*, (note 27) p. 419-420, 423.

32 KUPPER, *Liège et l'Église impériale*, p. 375-383. – ZIELINSKI, *Der Reichsepiskopat*, t.I, p. 77-82.

33 *Gesta episcoporum Cameracensium*, lib.I, ch.102, 110, M.G.H., SS., t.VII, p.443, 448: Rothard est élu *immo et obtentu Nocheri Leodecensium episcopi*; Erluin était archidiacre de Liège: *Hunc Nocherus bonae memoriae episcopus ad Mathildem, cui ipse Erluinus familiaris erat, filiam videlicet Ottonis senis imperatoris [Otton Ier] monuit ire festinanter, ut suo suffragio ad episcopii dignitatem adtingeret* (gestes écrites en 1024-1025). – ANSELME, *Gesta pontificum Leodicencis aecclisiae*, ch.29, p. 205.

34 THIETMAR de MERSEBOURG, *Chronicon*, lib.IV, ch.35, éd. R. HOLTZMANN, M.G.H., SS., N.S., 2<sup>e</sup> éd., Berlin, 1955, p. 173: *a tercio Ottone imperatore ad episcopatum Traiectensem per Notgerum Leodii pontificem summa necessitate vocatur* (chronique rédigée en 1012-1018). Cfr GROSSE, *Das Bistum Utrecht*, (note 22) p. 154-156.